

COMMUNE D'ALIXAN
Place de l'Esplanade
26300 ALIXAN
Tél 04 75 47 02 62

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu sommaire de la séance du 16 DECEMBRE 2021 A 20h30

Présents : Jean-Claude DUCLAUX, Christophe OLLAT, Marc BESSET, Michel SANJUAN, Pascal ROUX, Régine DRAGON, Anne-Lise NELLY, Jean-Pierre SAPET, Isabelle GILLES, Patrick MENETRIEUX, Raphaël ROUMEAS, Patrice PARTULA, Perrine URBAIN, Aurélie BICHON LARROQUE

Absents :

Madame Sylvie PEYSSON ayant donné pouvoir à Jean-Claude DUCLAUX
Madame Armelle MOTSCH ayant donné pouvoir à Patrick MENETRIEUX
Madame Pauline OLLAT ayant donné pouvoir à Christophe OLLAT
Madame Carole BURAIIS ayant donné pouvoir à Régine DRAGON
Monsieur Didier CORRIGNAN ayant donné pouvoir à Aurélie BICHON LARROQUE
Madame Laure PEUILLOT ayant donné pouvoir à Aurélie BICHON LARROQUE
Monsieur Philippe MALOSSANE ayant donné pouvoir à Marc BESSET
Madame Elodie NODON ayant donné pouvoir à Raphaël ROUMEAS
Madame Florence MALOSSANE ayant donné pouvoir à Isabelle GILLES

Secrétaire de séance : Isabelle GILLES

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 décembre 2021

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 25 NOVEMBRR 2021

Le procès-verbal de la séance du 25 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité

REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU 25 NOVEMBRR 2021

Les membres présents lors du conseil municipal du 25 novembre 2021 signent le registre des délibérations

DECISIONS DU MAIRE

Conformément aux articles L2122-22 et L2122-23 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire informe le conseil municipal des décisions suivantes :

Décision n° 2021-28

Signature d'un contrat avec la société 2EPI, sise 6 rue Pierre Latécoère, ZI de Briffaut, 26 000 VALENCE pour assurer la vérification des extincteurs situés dans les différents bâtiments et véhicules de la commune d'Alixan ainsi que le désenfumage de la salle polyvalente et de la mairie d'Alixan, les RIA des deux écoles. Le montant du contrat s'élève à 538,92 euros TTC à compter du 1^{er} février 2022 pour une durée d'1 an.

Décision n° 2021-29

Signature d'un contrat avec la Société Sécurité Vol Feu, sise rue Paul Louis Héroult, BP 278, 26106 ROMANS cedex, pour assurer la télésurveillance et l'entretien des alarmes intrusions et/ou incendie sur 5 sites de la commune. Le montant du contrat s'élève à 2 136 euros TTC à compter du 1^{er} janvier 2022 pour une durée d'1 an.

- Droit de préemption :
 - 490, chemin des Ecoliers – YB 444
 - 30, chemin des Hauts de Coussaud – ZL 392-402
 - 205, chemin de la Bergère – YP 65
 - Parking Pierre Gilles de Gennes, Parking P4 – YC 577-863-865-868-870-1188-1193-1196
 -

DELIBERATIONS

D2021-08-01: BUDGET COMMUNE 2021 – DECISION MODIFICATIVE N°2

Après avoir délibéré le conseil municipal décide d'approuver la décision modificative ci-dessous

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Annulation de crédits	Montant	Augmentation de crédits	Montant
022 Dépenses imprévues	-14 000 €	65548 Autres contributions (service ADS)	+ 5000 €
		6556 Indemnités des instit.	+ 3000 €
		65738 Autres organismes (aides économiques)	+ 4000 €
		6455 Cotisations assurance du personnel	+ 2000€
TOTAL	-14 000€		+ 14 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Annulation de crédits	Montant	Augmentation de crédits	Montant
2188 Autres immo. corporelles	-400€	165 Dépôts et cautionnements reçus	+ 400 €
TOTAL	-400€		+ 400€

Voté à l'unanimité

D2021-08-02 : BUDGET COMMUNAL 2022 : OUVERTURE PAR ANTICIPATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Après avoir délibéré le conseil municipal décide d'accepter la proposition énoncée ci-dessous.

Afin de permettre le paiement des premières dépenses d'investissement sur l'année 2021 avant le vote du budget primitif et conformément aux textes applicables, nous pouvons prévoir un quart des crédits ouverts au titre de l'année 2020 (897 043,08 €) déduction faite des dépenses relatives au remboursement de la dette. Nous pouvons donc prévoir la somme 224 260,75 € au titre des dépenses d'équipement (comptes 20, 21, 23)

Voté à l'unanimité

D2021-08-03 : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DE L'ANCIENNE POSTE EN VUE DE L'AGRANDISSEMENT DE LA MAISON MEDICALE

Après avoir délibéré le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats de marché public pour les travaux ci-dessous énoncés

Numéro de lot	Intitulé de lot	Entreprise attributaire	Estimation	Montant HT du lot
1	Démolition gros œuvre	PIERRO	38 000,00 €	44 836,83 €
2	Menuiseries extérieures bois-Occultation	DORNE	14 200,00 €	11 095,47 €
3	Doublages-Cloisons-faux plafonds-peinture	MEFTA BELOT	18 600,00 €	16 921,25 €
4	Menuiseries bois intérieures	DORNE	5 900,00 €	7 289,10 €
5	Chapes fluides	BERTIER	11 200,00 €	9 068,60 €

6	Revêtements de sols PVC- Carrelage- Faïence	GANON	9 700,00 €	8 581,29 €
7	Courants forts- Courants faibles	PROELEC	22 000,00 €	14 046,80 €
8	Chauffage- rafraîchissement- VMC	CHATTE	26 400,00 €	18 038,34 €
9	Plomberie- Sanitaires	LACHARNAY	18 200,00 €	14 961,00 €
TOTAUX			164 200,00 €	144 838,68 €

Voté à l'unanimité

D2021-08-04: BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS POUR L'ANNEE 2020

Après avoir délibéré le conseil municipal décide d'approuver le bilan des acquisitions et cessions pour l'année 2020

N° délibération	Date	Type	Désignation du bien	Motif	Nom de l'acquéreur /vendeur/bénéficiaire	Prix	Date de l'acte
2020-04-23	10/07/2020	Cession	M n°169 -9 Place de la Mairie et 7 Impasse des Mûriers	Revente devant intervenir dans les 5 ans de la préemption, il y aura lieu de proposer cette acquisition à Mme VENTURINI, précédente propriétaire	Mme Laurence VENTURINI	160 000 €	Renonciation
2020-07-08	18/11/2020	Cession	M n°169 -9 Place de la Mairie et 7 Impasse des Mûriers	Vente suite à l'abandon du projet par la nouvelle municipalité	M. et Mme TERLES	155 000 €	08 /03 /2021

Voté à l'unanimité

D2021-08-05 : CESSION GRATUITE DE LA PARCELLE ZR 217 (Lieu dit TOURNUS) AU PROFIT DE LA COMMUNE

Après avoir délibéré le conseil municipal décide d'accepter la proposition de cession gratuite, de la société SA BONNARDEL au profit de la commune d'Alixan, de la parcelle cadastrée section ZR 217 et d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte notarié. L'acte correspondant sera établi par Maître Guillaume AUTONES notaire.

Voté à l'unanimité

D2021-08-06 : CONVENTIONS DE DENEIGEMENT

Après avoir délibéré le conseil municipal décide d'accepter les termes de la convention de déneigement et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions de déneigement avec chacun des agriculteurs concernés, Messieurs Jean-Luc MOULIN et Simon OLLAT

Voté à l'unanimité

D2021-08-07 : CONTRAT A DUREE DETERMINEE : RECRUTEMENT D'UNE ASVP

(EN APPLICATION DE L'ARTICLE 3 - I - 1° DE LA LOI N°84-53 DU 26/01/1984)

Après avoir délibéré le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer à compter du 04 janvier 2022 un contrat à durée déterminée pour le recrutement d'un agent non permanent (ASVP) afin de faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C, à temps complet. Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 6 mois allant du 04 janvier 2022 au 03 juillet 2022 inclus.

Voté à l'unanimité

D2021-08-08 : CONVENTION RELATIVE A L'INTERVENTION DE L'AGENT DE SURVEILLANCE DES VOIES PUBLIQUES (ASVP) D'ALIXAN SUR LA COMMUNE DE BESAYES

Après avoir délibéré le conseil municipal décide d'approuver les termes de la convention relative à l'intervention de l'agent de surveillance des voies publiques (ASVP) d'Alixan sur la commune de Bésayes entre la commune d'Alixan et la commune de Bésayes et d'autoriser Monsieur le maire à signer la convention

Voté à l'unanimité

D2021-08-09 : CREATION DE 5 EMPLOIS D'AGENTS RECENSEURS ET MODALITES DE REMUNERATION

Après avoir délibéré le conseil municipal décide la création de 5 postes d'agent recenseur et de fixer la rémunération à une rémunération forfaitaire de 960,00 € net, comprenant les deux ½ journées de formation et la participation aux frais de carburant

Voté à l'unanimité

D2021-08-10 : CREATION D'UN POSTE D'AGENT DES SERVICES TECHNIQUES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF CONTRAT UNIQUE D'INSERTION CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (CAE) PARCOURS EMPLOI COMPETENCES

Après avoir délibéré le conseil municipal décide de créer un poste d'agent des services techniques à compter du 1^{er} janvier 2022 dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétences », de préciser que le contrat d'accompagnement dans l'emploi établi à cet effet sera d'une durée initiale de 9 mois, renouvelable expressément, dans la limite de 24 mois, après renouvellement de la convention, de préciser que la durée du travail est fixée à 35 heures par semaine

Voté à l'unanimité

D2021-08-11 : ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL : PROTOCOLE D'ACCORD SUR LES 1607 HEURES

Après avoir délibéré le conseil municipal décide d'adopter le protocole d'accord concernant l'aménagement du temps de travail à la mairie d'Alixan qui entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022.

Voté à l'unanimité

D2021-08-12 : RAPPORTS ANNUELS 2020 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE (RPQS) EAU POTABLE DE VALENCE ROMANS AGGLO

Après avoir délibéré le conseil municipal prend acte du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable de Valence Romans Agglo

Voté à l'unanimité

D2021-08-13 : RAPPORTS ANNUELS 2020 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE (RPQS) PREVENTION ET GESTION DES DECHETS DE VALENCE ROMANS AGGLO

Après avoir délibéré le conseil municipal prend acte du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de la prévention et gestion des déchets de Valence Romans Agglo

Voté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

NEANT

Fin de la séance à 20h45

A Alixan le 20 décembre 2021

Le Maire,
Jean-Claude DUCLAUX

